

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTRE DE L'EDUCATION CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DES CUR ET DES UNIVERSITES

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)

MEMOIRE DE MAITRISE DES SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT (STAPS)



<http://www.senemag.free.fr>

THEME :

PROBLEMATIQUE DE LA PLACE DE LA FEMME DANS
LA PRATIQUE ET L'ENCADREMENT EN ATHLETISME
AU SENEGAL

Présenté par :

Baba Kaba
DIAWARA



Sous la direction de :

M. Jean FAYE
Maitre de conférence et
M. Khaly SAMBE
Professeurs à l'INSEPS

Année Académique : 2010-2011

DEDICACES

Ce modeste travail est dédié:

- **à mes très chers parents**, particulièrement à ma petite maman chérie **AMINATA DIAWARA**, je ne cesserai de vous remercier pour votre présence. Trouvez ici le modeste témoignage de mon affection et de notre reconnaissance.
- **à mes sœurs**,
- **à ma petite sœur feu Fama DIAWARA**, qui me manquera pour toujours,
- **mes oncles et grands parents**,
- **mes amis**.

Les mots me manquant pour vous exprimer toute ma reconnaissance, alors, je me contenterai de prier afin que le **TOUT PUISSANT** vous bénisse, vous couvre de sa grâce infinie, vous prête longue vie et une santé d'acier.

REMERCIEMENTS

Louange à **DIEU, LE CLEMENT, LE MISERICORDIEU**, car tous nos faits et gestes, nos projets sont la volonté du **TOUT PUISSANT**, donc **ALHAMDOULILAH**.

Grand merci à tous ceux qui ont, de près ou de loin, permis la réalisation de ce modeste travail, j'exprime mes remerciements les plus profondes à toutes ces personnes :

- Mon père, **SOULEYMANE DIAWARA** ;
- Ma mère, **AMINATA DIAWARA**, qui a fait d'énormes sacrifices pour nous mettre à l'abri de tous les dangers, de tous besoins ;
- Mes oncles, beaux frères et grands parents ;
- Mes sœurs qui m'ont toujours soutenue, guidée dans tous mes projets et qui ont comblées la place du frère que je n'ai jamais eu ;
- **M. Khaly SAMBE** et **M. Jean FAYE** qui ont dirigés ce mémoire avec beaucoup d'attention, de compréhension, de patience et de générosité, que le **BON DIEU** vous paye votre geste ;
- A tous les professeurs de **l'INSEPS** pour leurs conseils et leurs accompagnements ;
- A tout le personnel de l'INSEPS ;
- A tous mes camarades de promotions qui sont devenu des frères et sœurs pour toute la vie particulièrement mes compagnons de chambre depuis toujours, à mes amis, **Adama, Mor, Mouhamed, Pape SARR, Sylvain, Waly, Iba, Simon, Mathus....**
- A toutes les personnes qui m'ont aidé à élaborer ce document.

RESUME

Cette étude est centrée particulièrement sur la place de la femme dans la pratique et l'encadrement en Athlétisme au Sénégal.

Elle m'a permis de faire une modeste contribution au grand débat sur la femme et le sport dans le monde en général et au Sénégal en particulier. A travers cette étude, j'ai essayé de montrer la représentation des femmes tant au niveau de la pratique que de l'encadrement dans l'Athlétisme au Sénégal.

Dans notre étude, nous avons utilisé comme outil d'investigation le questionnaire et l'entretien. Les questionnaires sont destinés aux actrices directes c'est-à-dire les femmes athlètes évoluant dans les différents clubs de Dakar. Les entretiens sont destinés aux personnes ressources.

Les résultats obtenus sur le terrain, ont permis de constater que dans la pratique, la participation des femmes est satisfaisante dans l'ensemble avec un pourcentage de 45%. Par contre, dans les instances de prise de décisions et l'encadrement technique, leur présence reste limitée. Plusieurs raisons sont à l'origine à savoir : les contraintes socioprofessionnelles, le manque de motivation et de formation dans la direction du sport.

Il est alors important d'élargir cette étude aux autres disciplines pour mieux comprendre les problèmes et envisager ainsi des solutions pour une meilleure participation des femmes dans le sport Sénégalais.

LISTE DES TABLEAUX ET DIAGRAMMES

TABLEAUX :

Tableau I : Récapitulation de l'état des Licences par régions en 2009/2010

Tableau II : Pourcentage des licenciées dans les différentes régions

Tableau III : Effectif des catégories par régions

Tableau IV : Effectif des membres du comité directeur de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme

Tableau V : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Dakar selon le poste et le sexe

Tableau VI : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Thiès selon le poste et le sexe

Tableau VII : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Tambacounda selon le poste et le sexe

Tableau VIII : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Kaolack selon le poste et le sexe

Tableau IX : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Kolda selon le poste et le sexe

Tableau X : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Kaffrine selon le poste et le sexe

Tableau XI : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Fatick selon le poste et le sexe

Tableau XII : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Saint-Louis selon le poste et le sexe

Tableau XIII : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Diourbel selon le poste et le sexe

Tableau XIV : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Louga selon le poste et le sexe

Tableau XV : Composition de la Ligue d'Athlétisme de Ziguinchor selon le poste et le sexe

Tableau XVI : Effectif des officiels techniques régionaux par sexe

Tableau XVII : Effectifs des officiels et conférenciers Sénégalais par niveau et par sexe

DIAGRAMMES :

Diagramme I : Effectif de licenciés selon le sexe

Diagramme II : Pourcentage des licenciées par région

Diagramme III : Effectif des licenciées en athlétisme par catégories

Diagramme IV : Effectif des Membres du comité directeur de la FSA par sexes

Diagramme V : Effectif des membres des ligues selon le sexe

Diagramme VI : Effectifs des officiels par sexe et par région

Diagramme VII : Représentation des officiels et conférenciers par sexes et par niveau

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACAFS : Association canadienne pour l'avancement des femmes et du sport

ASLAF : Association sportive du lycée Ameth FALL

AWISA : Association africaine des femmes et sport

CIO : Comité International Olympique

CND : Club Nautique de Dakar

CNEPS : Centre National d'Education Populaire et Sportive

CNO: Comité National Olympique

CNOSS: Comité National Olympique et Sportif Sénégalais

DDSC: Dial Diop Sporting Club.

EPS : Education Physique et Sportive.

EWS : Européen Femme et sport

FFS : Foyer France Sénégal

FSA : Fédération Sénégalaise d'Athlétisme

IAPESGW : Association internationale d'Education physique et sportive féminine

JA : Jeanne d'Arc.

TEC : Thiès Etudiants Club

USI : l'Union Sportive Indigène

USTD : Union Sportive des Travailleurs de Dakar

WSI : Association internationale du sport et les femmes

WSF : la Fondation des femmes et Sport

Sommaire

SOMMAIRE

Dédicaces

Remerciements

Résumé

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : REVUE DE LITTERATURE	5
1. Généralités sur le Sport Féminin :	6
1-1. femme et sport :	6
1-1-a. La pratique sportive de la femme :	8
1-1-b. la femme dans l'encadrement :	9
I-2. Le Sport Féminin au Sénégal :	11
2-1. Femme et sport au Sénégal :	11
2-2- historique du sport féminin en Athlétisme au Sénégal :	12
CHAPITRE II : METHODOLOGIE ET PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS	15
II- 1. <u>Méthodologie</u> :	16
1-1. Outils d'investigations :	16
1-2. Population cible :	17
1-3. Les problèmes rencontrés :	18
II-2. <u>Présentation et Commentaire des Résultats</u> :	19
2-1. <u>La pratique de la femme en athlétisme</u> :	19

2-1-a. Une participation dans l'ensemble satisfaisante :	19
2-1-b. Une répartition inégale des licenciées par régions et par sexe :	20
2-1-c. Une répartition inégale des licenciées selon les régions :	22
2-1-d. Une répartition inégale selon les catégories :	24
II- 2-2. <u>La participation de la femme dans l'encadrement</u> :	26
2-2-1. <u>La représentativité des femmes dans les intenses de direction en athlétisme</u> :	26
2-2-1-a. La représentativité féminine dans la fédération sénégalaise d'athlétisme :	27
2-2-1-b. La représentativité dans les Ligues d'Athlétisme :	28
2-2-1-c. Implication des femmes dans les clubs :	41
2-2-2. <u>La représentativité des femmes dans l'encadrement technique</u> :	41
2-2-2-a. Les femmes entraîneuses :	41
2-2-2-b. Les femmes comme officielles (arbitres) :	42
CHAPITRE III : DISCUSSION	47
1- <u>Dans la pratique</u> :	48
2- <u>Dans l'encadrement</u> :	49
2-1.Dans l'encadrement administratif :	49
2-2. Dans l'encadrement technique :	49
Conclusions et Suggestions :	51
Bibliographie :	53
Annexes	

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Depuis la Grèce Antique, la femme était exclue des activités physiques; même durant les jeux olympiques, elle n'avait pas le droit de participer ni d'assister aux jeux sous peine de sanctions sévères.

De nos jours, avec le changement des mentalités, le statut de la femme dans la société moderne occupe une place de choix dans de grands débats internationaux.

Désormais, elle prend ses responsabilités, et entreprend d'occuper la place qui lui revient de droit dans la société en vue de participer, autant que l'homme au développement durable dans tous les domaines d'activités.

De ce fait, la femme éprouve le besoin de s'affirmer dans tous les secteurs et notamment dans celui du sport où elle était considérée comme un être vulnérable. Désormais, elle se montre engagée, et prouve qu'elle est aussi bien capable de faire des performances comme l'homme.

Cependant, même si les femmes sont engagées et attestent leur présence dans le milieu du sport, il reste qu'elles sont minimes face à la représentativité masculine.

Malgré la multitude des disciplines sportives, on constate qu'il y en a beaucoup où la femme est presque quasi absente.

Dans la perspective d'apporter des éclaircissements sur la faible représentativité de la femme dans le milieu sportif, plusieurs explications d'ordre sociologiques ont été présentées par d'éminents chercheurs.

Dans son étude intitulée, « Enquêtes sur les pratiques sportives des français : tendances lourdes et problèmes méthodologiques », Catherine LOUVEAU ^[6] nous montre qu'en 2001 les femmes n'occupaient que 34% des licenciés dans tous les sports en France. Cette étude révèle aussi que dans les instances dirigeantes du sport français, les femmes sont encore beaucoup plus sous représentées.

Cette situation à laquelle la France est confrontée se fait ressentir jusque dans les pays africains, notamment au Sénégal où S. DIOP ^[4] fait le même constat sur la sous représentation des femmes dans le mouvement olympique.

La femme est très faiblement représentée tant au niveau de la pratique qu'à celui de l'encadrement administratif et technique. Déjà en 2007, le CNOSS (Comité National Olympique et Sportif Sénégalais) avait réalisé une étude intitulée « L'Etat Statistique de la Participation sportive féminine au Sénégal », celle-ci a montré le pourcentage des femmes licenciées dans les différentes disciplines sportives au Sénégal. C'est ainsi que l'on note qu'il y avait 36281 licenciés dont 5783 licenciées, soit un pourcentage de 14% étaient des femmes.

L'athlétisme étant une discipline mixte du fait qu'elle regroupe la famille des courses, la famille des sauts et celle des lancers, elle peut donc être considérée comme la base de toutes les autres disciplines sportives. Au Sénégal, il fait partie des disciplines les plus pratiquées par les femmes. Mais seulement, face à la présence de l'homme dans le milieu, la femme est mal représentée tant au niveau de la pratique qu'à celui de l'administration. Après un stage en athlétisme sur le terrain, nous avons constaté une très faible présence des femmes aussi bien dans les instances de directions que dans l'encadrement technique. Ce constat nous a poussé à porter notre étude sur ce problématique et qui a pour thème : **problématique de la place de la femme dans la pratique et l'encadrement en athlétisme au Sénégal.**

Face à ce constat de représentativité de la gente féminine dans l'athlétisme sénégalais, alors certaines remarques nous viennent à l'esprit, à savoir:

- par rapport aux hommes, les femmes sont faiblement représentées dans la pratique et dans l'encadrement ;
- les femmes sénégalaises ne s'engagent pas massivement dans le milieu de l'encadrement en athlétisme. La société sénégalaise considère le monde du sport comme étant propre aux hommes uniquement ; autrement dit, le sport est une affaire d'homme.

Dans cet ordre d'idées, nous posons la question de savoir:

Quels sont les obstacles que rencontrent les femmes dans le milieu sportif particulièrement dans la pratique et l'encadrement en Athlétisme ?

Cette étude vise à montrer les problèmes auxquels les femmes sont confrontées aussi bien dans la pratique que dans l'encadrement sportif au Sénégal, en particulier dans le milieu de l'Athlétisme.

Dans cette perspective, répondre aux questions suivantes devient indispensable :

- 1- Sous quel angle la femme participe t- elle à l'Athlétisme ?

Répondre à cette question revient à monter les domaines d'activités auxquels la femme s'active : la pratique et l'encadrement.

2- Quelle place occupe la femme dans la pratique en athlétisme ?

Par cette question, nous chercherons à montrer le pourcentage des licenciées femmes par rapport aux hommes, le niveau de participation aux compétitions continentales et internationales et enfin monter l'évolution des records.

3- Quelle place occupe la femme dans l'encadrement en athlétisme ?

Pour répondre à cette question, nous allons montrer la place de la femme dans les instances dirigeantes et dans l'encadrement technique.

En tant qu'optionnaire d'Athlétisme, ce travail sur la Place de la Femme dans la pratique et l'encadrement en Athlétisme au Sénégal, me donne l'opportunité de participer au grand débat sur la femme et le sport.

Pour mener à bien cette étude, nous allons adopter un plan comportant trois chapitres.

Au chapitre premier, nous exposerons notre revue de littérature où nous parlerons d'une part des généralités sur le sport féminin en général dans le monde, et en particulier au Sénégal et d'autre part de la femme dans l'Athlétisme.

Le deuxième chapitre concernera notre méthodologie, nos résultats et commentaires.

Au troisième chapitre, nous procéderons à la discussion de nos résultats avant de livrer nos conclusions et perspectives.

CHAPITRE I :

REVUE DE

LITTERATURE

I-1. Généralités sur le Sport Féminin

1-1. femme et sport :

L'histoire de la participation des femmes dans le sport remonte à des origines très anciennes, mais seulement, elles sont méconnues par le grand public.

Déjà dans la Grèce antique, lors des jeux olympiques, les femmes n'avaient pas le droit de participer aux épreuves, et même, d'y assister. Malgré cette interdiction, certaines d'entre elles se déguisaient en hommes pour assister à ces jeux, mais risquaient d'être exécutées si elles se faisaient prendre. Cependant, les femmes avaient le droit de pratiquer de l'activité physique, notamment avec les jeux d'Héra qui leur étaient réservés. « Des documents historiques montrent que les romaines faisaient de la natation et du cheval. En Asie, au X^e siècle, les femmes pratiquaient également des activités physiques. » Au cours des deux millénaires qui ont suivi, la situation n'a guère été plus reluisante.

Pour gagner sa place dans le milieu sportif, la femme va mener une lutte afin de montrer qu'elle est aussi capable de réaliser des performances comme l'homme, et qu'elle n'est pas l'être qui incarne la fragilité absolue. Cependant, le sport féminin n'est pas vu d'un bon œil par tout le monde, ce qui explique la non participation des femmes aux épreuves des Jeux Olympiques de 1896. D'ailleurs certains hommes montrent leurs hostilités à l'encontre du développement du sport féminin. Parmi ceux-là on peut citer :

Pierre de Coubertin ^[3] qui ne trouve pas d'intérêt au sport féminin et est contre son développement puisqu'en 1905, il dit : « il va de soi que par son objet même la gymnastique utilitaire ne convient pas aux jeunes filles ».

Cependant, les idées de Coubertin n'ont pas empêché les femmes de participer aux épreuves de golf et de tennis lors des Jeux Olympiques de 1900, ainsi qu'à de nombreuses compétitions sportives les années suivantes.

La première participation effective des femmes aux Jeux Olympiques a eu lieu à Londres en 1908, avec un effectif de trente six femmes, suivie par celle des Jeux Olympiques de 1912 à STOCHOLM, avec 57 participantes. Pierre de Coubertin ^[3], dans sa politique des Jeux Olympiques réservé aux hommes, déclare lors des Jeux Olympiques de 1912 à Stockholm que : « une olympiade femelle serait impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte.

Le véritable héros olympique est, à mes yeux, l'adulte mâle individuel. Les jeux olympiques doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs ».

Mais cette déclaration ne va pas empêcher la naissance d'organisations pour la promotion du sport féminin. Dans cette perspective, des organisations vont voir le jour. Le premier club multisports féminin, "*Fémina Sport*", voit le jour en 1912 à Paris, suivi de son grand rival "*Académia sport*" créée en 1916. La première rencontre d'Athlétisme féminin a eu lieu en 1915. Ces clubs se regroupent et fondent, en 1917, la "Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France" dirigée par Alice Milliat, une brillante rameuse.

Ainsi, le sport féminin se développe en marge du sport masculin. Sous l'impulsion d'Alice Milliat, se crée en 1921, la "Fédération Sportive Féminine Internationale" y participent la Grande Bretagne, l'Italie, l'Espagne, les USA et la Tchécoslovaquie. L'objectif essentiel va consister à organiser des JO féminins. Ceux-ci avec un grand succès, auront lieu en 1922 à Paris, en 1926 en Suède, en 1930 à Prague et en 1934 à Londres.

Durant les années qui suivent, avec le changement des mentalités, on note de plus en plus une nette augmentation de participation des femmes à des compétitions de niveaux national et international. Le sport est devenu un facteur important de la vie qui a un impact notable dans la société en général et sur la condition féminine en particulier.

Cette prise de conscience va permettre de mettre sur pied des structures spécifiques au service du sport féminin. Parmi ces structures, on peut citer :

- WSI : L'Association internationale du sport et les femmes ;
- IAPESGW : L'Association internationale d'Education physique et sportive féminine ;
- EWS : le groupe Européen Femme et sport ;
- WSF : la Fondation des femmes et Sport ;
- ACAFS : l'Association canadienne pour l'avancement des femmes et du sport ;
- le groupe de travail femmes et sport du CIO ;
- AWISA : l'Association africaine des femmes et sport.

Toujours dans le processus de la politique pour l'amélioration du sport féminin, plusieurs conférences mondiales sur les femmes et le sport ont été organisées sous l'égide ou avec l'appui du mouvement olympique.

Sous la direction du comité Olympique ^[1] (CIO), la première conférence sur le sport féminin se tient à Brighton, en Royaume-Uni, du 5 au 8 Mars 1994, et porte sur le thème : les Femmes, le Sport et le déficit du changement.

La Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport revendiquant ce qui suit :

- égalité dans la société et dans le sport;
- installations sportives répondant aux besoins des femmes;
- augmentation du nombre des femmes à des postes d'entraîneurs, de conseillers et de responsabilité dans le sport;
- programmes d'éducation, de formation et de perfectionnement satisfaisant aux normes d'équité entre les sexes;
- politiques et programmes en matière d'information et de recherche sur le sport;
- affectation de ressources aux athlètes féminines et aux programmes sportifs féminins;
- intégration de la promotion des questions d'équité des sexes, et partage des exemples de bonnes pratiques dans les politiques et programmes nationaux et non-gouvernementaux concernant la femme et le sport.

1-1-a. La pratique sportive de la femme :

Avec le changement des mentalités, la pratique de la femme gagne un peu du terrain, et connaît une nette évolution comparée à ses débuts. Lors de la conférence de Brighton, une déclaration est prononcée pour la promotion du sport féminin. Cependant, cette déclaration n'a pas permis une pleine expansion de la pratique sportive féminine, cette dernière étant toujours faiblement représentée par rapport à l'homme dans le milieu sportif.

Cette différence est aussi le fruit de certains préjugés à l'endroit des femmes qui sont le plus souvent caractérisées par la société comme des êtres fragiles et dont le rôle est de rester à la maison, s'occuper uniquement des tâches ménagères. De plus, le sport est le plus souvent identifié à la masculinité dans la société traditionnelle, et les femmes sportives sont souvent mises à l'écart. C'est dans ce sens même que Mennesson^[8] dans son ouvrage, intitulé **Etre une femme dans le monde des hommes, socialisation sportive et construction du genre**, dit que « le sport est un phénomène socioculturel dans lequel les constructions sociales de la masculinité et de la féminité jouent un rôle clé. On associe traditionnellement le sport à la notion de «virilité» ».

Même dans la vie courante, l'éducation des enfants diffère selon le sexe. Dans le jeu, le garçon a plus de liberté, il joue à des activités qui travaillent son habileté, le préparent à être plus mobile et à effectuer des actions plus coordonnées, alors que la fille joue avec plus d'objets qui ne nécessitent pas le rapport de force et de contacts. Donc, on peut dire que la société, elle-même, fait déjà une différence très réelle entre l'homme et la femme.

1-1-b. la femme dans l'encadrement :

Malgré la nette amélioration de la participation de la femme dans le sport au niveau international, il reste que leur représentativité dans les instances dirigeantes demeure toujours très faible, comparée à celle des hommes. Dans la perspective de favoriser la participation de la femme dans l'encadrement, autrement dit dans les instances de décisions, il a été adopté lors de la conférence mondiale du comité international Olympique en 2000, une résolution dans laquelle, le CIO^[1] demande, aux gouvernements et aux organisations internationales, y compris aux organismes du système des Nations Unies, de prendre un certain nombre de mesures dont les suivantes :

*atteindre l'objectif de 20 % de représentation ;

*féminiser les postes de responsabilité d'ici 2005;

*augmenter les bourses et les stages de formation à l'intention des femmes athlètes, entraîneurs et autres responsables;

* sensibiliser sur l'action positive du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;

* promouvoir le développement des activités physiques et du sport pour les jeunes filles et les femmes;

*prier instamment la Commission de la condition de la femme de reconnaître l'importance de l'activité physique et du sport pour l'épanouissement des femmes et des jeunes filles à tous les stades de leur existence;

* sensibiliser sur l'importance d'une éducation physique de qualité;

*concevoir des stratégies et des matériels pédagogiques en vue d'appuyer l'éducation physique des jeunes filles;

*mettre en œuvre des politiques de lutte contre le harcèlement sexuel comportant des codes de conduite;

*collaborer avec les médias de manière à assurer une représentation plus exacte des sports féminins.

Comme l'homme, la femme a le droit de s'adonner à l'encadrement sportif et c'est dans ce sens que **Jules Guesde (1898)** dit: « Non, la place de la femme n'est pas plus au foyer qu'ailleurs. Comme celle de l'homme, elle est partout où son action veut et peut s'employer ». Dans cette même lancée, le Comité Internationale Olympique (CIO) a mis sur place des décisions à la suite des grandes déclarations de la conférence de Beijing pour améliorer la représentativité de la femme dans le sport.

Un groupe de travail « femmes et sport » présidé par Mme Anita L. Defranzt a été mis en place dans ce sens pour conseiller le président du Comité international Olympique.

I-2. Le Sport Féminin au Sénégal

2-1. Femme et sport au Sénégal

La pratique sportive féminine, en Afrique en général et au Sénégal en particulier, est rendue possible grâce au développement de la scolarisation. En effet, avec le changement des mentalités, on assiste à une politique de scolarisation des filles en Afrique principalement au Sénégal, favorisée par la politique de l'assimilation. La scolarisation a permis à beaucoup de filles qui en bénéficiaient, de pratiquer du sport dans les établissements grâce à la pratique de l'éducation physique et sportive (EPS). Cette dernière a permis aux filles de s'adonner à la pratique des activités sportives et, par la même occasion, d'adhérer aux clubs sportifs.

Au Sénégal, Dakar, la capitale, était dotée d'établissements scolaires qui accueillait ces filles. Parmi ces établissements on peut citer :

- l'école des filles de l'avenue Albert Sarraut qui était dirigée par une française du nom de Madame Berthe MAUBERT. Elle se servait de son école afin de jouir de son pouvoir pour participer au développement du sport féminin. Cela a permis l'épanouissement, l'émancipation des jeunes sénégalaises, en leur faisant profiter des vertus de la pratique sportive ;

- l'école supérieure de la rue Carnot qui accueillait les jeunes filles à l'issue de leur scolarité primaire ;
- le petit lycée de la rue Thiers ;
- et le lycée Van Vollhenoven (actuel lycée Lamine Guéye) ;

Cependant, la pratique sportive des filles au Sénégal, comme partout dans le monde, a rencontré beaucoup d'obstacles. Dans notre société, celle-ci la était confrontée à des préjugés, des tabous et aussi à certaines idées arrêtées.

Car à l'époque, il était moralement impensable de voir une femme s'adonner à cette pratique. Par le biais de l'école française où l'EPS était obligatoire, et aussi par le contact avec les filles européennes implantées au Sénégal, le sport féminin a commencé à se développer et à susciter une réaction favorable dans l'esprit de beaucoup de sénégalais qui avaient enfin compris que l'école n'était pas le lieu de perdition qu'ils croyaient.

Par la suite, les filles s'orientèrent vers la pratique sportive au niveau des clubs civils dont les premiers établis au Sénégal étaient :

- l'Union Sportive des Travailleurs de Dakar (USTD) ;

- le Club Nautique de Dakar (CND) ;

- l'Union Sportive Indigène (USI) qui a fusionné « avec d'autres entités pour donner le Dial Diop Sporting Club (DDSC) ;

- la Jeanne d'Arc de Dakar (JA) ;

- le Foyer France Sénégal (FFS) qui fusionna avec les espoirs de Dakar pour former l'actuel Jaraaf de Dakar.

On peut dire que le développement du sport féminin sénégalais est en grande partie rendue possible par l'apport de ces clubs cité ci-dessus.

2-2- historique du sport féminin en Athlétisme au Sénégal :

Il faut noter que la participation de la femme dans le sport en général, en athlétisme en particulier, a connu une histoire originale. En ce sens, nous allons essayer de vous présenter l'évolution de l'athlétisme féminin sénégalais depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. La première participation internationale de la femme en Athlétisme date de 1963 lors des jeux de l'Amitié organisés à Dakar, qui ont largement contribué à l'expansion du sport féminin. Par la suite, les sénégalaises participent aux premiers jeux africains de Brazzaville, où elles ont connu une prestigieuse prestation. A la suite de ces prestations au niveau international, on assiste sur le plan national, l'émergence de trois clubs qui se disputaient la place de leader du sport féminin. Il s'agissait :

- de l'ASLAF (Association sportive du lycée Ameth FALL) de Saint Louis, sous la direction d'un directeur de coopération, Deschamps qui a largement contribué à l'évolution du sport féminin sénégalais. L'ASLAF a fourni au Sénégal de grandes championnes comme Aminata MBENGUE et Aminata FALL.

- le TEC (Thiès Etudiants Club) dont la plupart de ses athlètes venaient de l'école Normale des jeunes filles et du centre national de l'éducation populaire et du sport (CNEPS) de Thiès, a permis à certaines filles de s'affirmer sur le plan national à savoir : Marietou SAMBOU, Rokaya DIATTA, Aby DIOP, Faboubou KANDJI...
- la JA (jeanne d'Arc) de Dakar, la seule qui a été créée avant l'indépendance. Elle a formé à l'époque des athlètes comme Marie Thérèse DIEDHIOU, Mariétou DIAW, Victorine BIDY, Rita BONNER, Danielle DIOUF, Awa NDIAYE et continue toujours d'en former jusqu'à nos jours.

Il faut noter que d'autres clubs ont formé de grandes athlètes comme Oumy BARRY et Catherine COLY du Casa-Sport, Julie GOMIS du Dial Diop, Fatou MBAYE de l'US Gorée, Adama NDAO et Nafy KONE du Diaraaf.

En 1970, d'autres clubs marquent leur présence en formant des athlètes qui ont marqué l'Athlétisme sénégalais, comme Fatou SADY du Ndiambour, Aïssatou DIAGNE MARO du Lat Dior, Fatou SISSOKHO de l'US Rail, Sadio DIAME de la JA. Toutes ces participations ont donné une grande ampleur à la compétition en permettant la réalisation de performances acceptables.

En 1971, avec les championnats « open » organisés à Dakar, on assiste à la participation des meilleures africaines, permettant ainsi la première rencontre Afrique- USA. Lors de ces jeux, deux sénégalaises : Fatou Sissoko de l'US Rail et Sadio DIAME avaient disputé la finale du 100m à côté des meilleures africaines.

En 1972, année olympique, le Sénégal se déplace à Abidjan avec, cette fois-ci, une équipe complète pour rencontrer la Côte d'Ivoire. Lors de cette rencontre, beaucoup de records féminins, ont été améliorés. Il s'agissait de celui du 100m qui était détenu par Jacqueline BLAIN avec 12,5 s est battu par Fatou SISSOKHO avec 12,3s. du 800m aussi est amélioré par Aïssatou Diagne Maro du Lat Dior.

Après ces remarquables performances de l'athlétisme sénégalais, Fatou SISSOKHO est choisie par la Fédération pour représenter la jeunesse féminine aux jeux de Munich, mais elle a été écartée à la dernière minute pour des raisons inconnues. Cependant, cela n'a pas découragé l'athlète et ses partenaires, poussant le sport féminin à mener une lutte sans merci pour occuper la place qui lui revient de droit dans le milieu.

En 1973, on assiste à une participation de masse des femmes aux deuxièmes jeux africains de Lagos avec notamment Victorine BIDY au disque et Aminata MBENGUE au poids qui terminent toutes deux à la quatrième place. Aux haies, Julie Marie GOMIS est finaliste, Fatou SISSOKHO est demi-finaliste et finaliste respectivement sur 100m et 200m et en profite pour améliorer le record du Sénégal. Le 04 juillet 1973, Marième BOYE devient la première femme à réaliser un 400m en moins d'une minute.

En 1974, on assiste à la disparition de l'ASLAF et à une baisse du nombre d'athlètes au niveau du TEC, ce qui pousse à réfléchir sur l'avenir de l'Athlétisme féminin. Cette même année, le Sénégal participe au festival international de la jeunesse francophone à Québec avec une équipe constituée de cinq filles et de sept garçons. Lors de ce festival, l'athlétisme féminin sénégalais fait ses preuves en réalisant des résultats inattendus.

- Marième BOYE est médaillée d'or au 400m avec un temps de 55 s 8/10 NRS et se classe cinquième au 200 m.
- Fatou SISSOKHO est médaillée d'argent sur 100m avec un temps de 12s NRS, et termine quatrième au 200 m plus un autre NRS au saut en longueur de 5,47 m.
- Aminata MBENGUE est médaillée d'argent au lancer de poids
- Yacine MBAYE est aussi médaillée d'argent au 1500 m.

En 1975, on assiste à l'apparition de la première équipe de relais 4x 100m du TEC (composée de Fatou SADY, Khady DIOP, Aby GASSAMA et de Fatou SISSOKHO) ; elle réussit à descendre sous la barre des 50 s en réalisant 49,5 s en série puis 49,2 s en finale.

En 1976, le Sénégal participe aux JEUX OLYMPIQUES de Montréal, au cours desquels Ndew NIANG améliore les records nationaux du 800 m avec 2,09 min et du 1500 m avec 4,35 min.

En 1977, Marième BOYE et Fatou SISSOKHO décrochèrent leur qualification dans l'équipe Africaine, après celle d'Aminata MBENGUE en 1975. Par la suite, d'autres athlètes vont suivre leurs traces, et se qualifier à leur tour dans l'équipe africaine. Les années qui suivent vont être marquées par le changement des mentalités vis-à-vis du sport féminin et ainsi, permettre une nette évolution. De nos jours, même si l'Athlétisme féminin continue d'exister, il reste qu'il n'est toujours pas accepté totalement par la majorité de la population Sénégalaise.

CHAPITRE II :
METHODOLOGIE ET
PRESENTATION DES
RESULTATS

II- 1. Méthodologie :

Dans cette partie, nous allons commencer par présenter les outils d'investigations qui nous ont permis de mener notre étude portant sur la problématique de la place de la femme dans la pratique et l'encadrement en Athlétisme au Sénégal. Nous allons ensuite, présenter la population ciblée. Enfin, nous déterminerons les limites de notre recherche.

1-1. Outils d'investigations :

Pour les besoins de notre étude, nous avons fait recours à plusieurs documents officiels dont des Mémoires d'étudiants de l'INSEPS, des statistiques tirées de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme, d'ouvrages de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme (FSA), du Comité National Olympique et Sportif du Sénégal (CNOSS), d'articles provenant de revues spécialisées, du web, traitant de la femme et du sport en général.

Tous ces documents cités ci-dessus nous ont permis d'avoir des données et des statistiques sur la participation de la femme en athlétisme au Sénégal.

Pour recueillir aussi les données sur le terrain, nous avons fait recours à l'analyse de documents (des Mémoires d'étudiants de l'INSEPS, des statistiques tirées de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme, du Comité National Olympique et Sportif du Sénégal (CNOSS)), à l'entretien et au questionnaire. En ce qui concerne la pratique athlétique des femmes, nous nous sommes appuyés essentiellement sur les données de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme, à savoir les statistiques des licenciées. L'entretien est fait sous forme de guide d'entretien, et a été destiné aux personnes ressources et aux femmes encadreur. Les questionnaires ont été destinés aux femmes athlètes et aux personnels des clubs.

Dans nos entretiens avec les encadreur et les personnes ressources, nous avons fait recours à l'enregistrement et au guide d'entretien; les questions suivantes ayant été abordées:

- la place de la femme dans la pratique et dans l'encadrement en Athlétisme ;
- les problèmes auxquels, les femmes sont confrontées dans la pratique et dans l'encadrement au niveau de l'Athlétisme ;
- la politique à adopter pour améliorer les conditions du sport féminin au Sénégal ;

Dans nos questionnaires destinés aux pratiquantes, les principaux thèmes abordés sont :

- les problèmes liés aux conditions familiales, sociales, matérielles et financières liées à la pratique de l'Athlétisme ;
- les problèmes liés à la faible représentativité de la femme dans la pratique et dans l'encadrement en athlétisme ;
- leur projet après leurs carrières de pratiquantes.

Dans les questionnaires destinés aux clubs, nous avons cherché à connaître le taux de représentativité des femmes dans les instances de directions.

1-4. Population cible :

Notre étude est basée sur trois groupes de sujets à savoir : les athlètes, les encadrateurs du sexe féminin et les personnes ressources qui comprennent des personnes ayant de près ou de loin un apport au développement du sport féminin.

- Les athlètes :

Dans notre étude, nous avons ciblé les athlètes de sexe féminin, et avons distribué 100 questionnaires dans l'ensemble des clubs de Dakar, et 57 exemplaires nous ont été restitués.

- Les femmes encadrateurs techniques :

En ce qui concerne les femmes encadrateurs nous en avons (04) personnes évoluant dans différents clubs de Dakar que sont :

- le DUC ;
- le JARAAF ;
- l'ASD ;
- le l'USG ;
- le SALTIGUE de Rufisque ;
- l'USO ;
- la JA ;

- Les personnes ressources_:

Les personnes ressources qui sont au nombre de quatre (4), concernent des individus évoluant dans le milieu du sport en général et dans le milieu de l'Athlétisme en particulier.

1-3. Les problèmes rencontrés :

Durant notre recherche, nous avons rencontré des problèmes notoires dont entre autres :

- la non disponibilité des sujets de l'étude à savoir les femmes encadreur et les pratiquants ;
- le manque d'organisation dans les clubs ;
- la rareté au Sénégal des écrits sur le sport féminin en général, et sur la participation des femmes en Athlétisme en particulier ;
- les difficultés financières liées aux déplacements et à l'utilisation du téléphone pour joindre certains sujets.

II-2. Présentation et Commentaire des Résultats

Dans cette partie, nous allons présenter l'ensemble des résultats des données recueillies sur le terrain ; elle est comparée de deux sous-parties que sont : la pratique de la femme en athlétisme et la place de la femme dans l'encadrement.

Nous allons commencer, par parler de la pratique de la femme en Athlétisme, ensuite nous parlerons de la place de la femme dans l'encadrement: sur le plan technique mais aussi sur le plan administratif.

2-1. La pratique de la femme en athlétisme :

En ce qui concerne la pratique athlétique des femmes, nous nous sommes appesantis essentiellement sur les données de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme, à savoir les statistiques des licenciées, le degré de participation des femmes aux différentes compétitions nationales et internationales et les résultats obtenus sur le terrain par le biais des questionnaires destinés aux pratiquantes dans les différents clubs de Dakar. Dans notre approche, nous allons faire l'examen de la pratique athlétique de la femme aux niveaux national et régional, et par catégories.

2-1-a. Une participation dans l'ensemble satisfaisante :

D'après les données statistiques de 2009/2010 de la Fédération sénégalaise d'Athlétisme, le nombre total de licences était de 2452 dont 1114 soit 45%, contre un effectif de 1338 hommes soit un pourcentage de 55%.

Le Comité National Olympique et Sportif Sénégalais (CNOSS) a fait une étude statistique en 2007, portant sur les Fédérations sportives présentes au Sénégal. Sur cette étude dix-neuf fédérations comptaient au total 36286 licenciés dont 5783 licenciées dames et la moyenne nationale des femmes licenciées était de seulement 16%.

2-1-b. Une répartition inégale des licenciées par régions et par sexe :

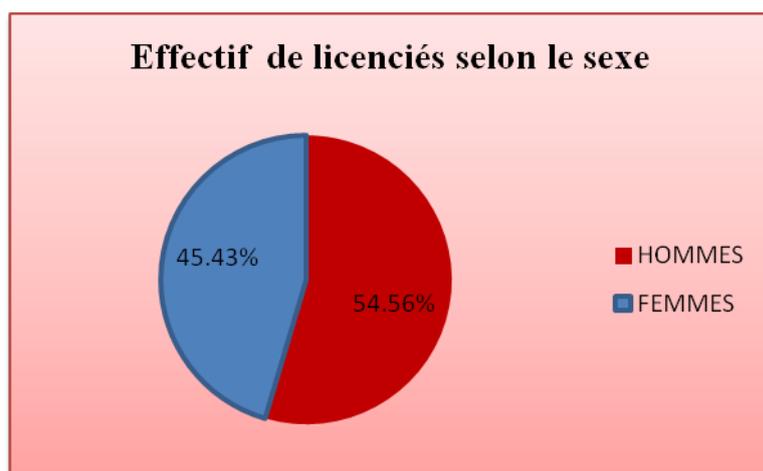
D'après les documents fournis par la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme, on note un recensement des licenciés en athlétisme au niveau national dans onze (11) régions sur les quatorze (14) existantes. Nous allons présenter sur le tableau suivant l'ensemble des licenciés selon chaque région.

Tableau I : Récapitulation de l'état des Licences par régions en 2009/2010

N°	Régions	Femmes	Hommes
01	Dakar	318	409
02	Fatick	145	104
03	Saint Louis	131	158
04	Thiès	108	148
05	Kaolack	84	118
06	Diourbel	63	100
07	Tambacounda	55	96
08	Kolda	71	70
09	Ziguinchor	44	67
10	Louga	64	43
11	Kaffrine	31	25
	Totaux	1114	1338

Source : Fédération Sénégalaise d'Athlétisme (F.S.A)

Diagramme I :



Commentaire :

D'après les données fournies par la Fédération Sénégalaise d' Athlétisme, on ne constate que le nombre de licences pour les filles, qui est de mille cent quatorze (1114) soit 45.43% reste largement inférieur à celui des hommes qui est de (1338) soit 54.56%. Cette différence est remarquée dans la plupart des régions mis à part certaines régions comme Kaffrine, Louga et Fatick. La région de Dakar est celle, qui possède le plus grand nombre de licenciées chez les femmes, avec 318 licenciées. Après Dakar, ce sont les régions de Fatick, Saint- Louis et Thiès qui ne sont pas loin de la capitale, avec des effectifs respectifs de 145, 131, 108 licenciées. La région de Kolda est la seule où on note une nette égalité des licences entre les deux genres.

2-1-c. Une répartition inégale des licenciées selon les régions :

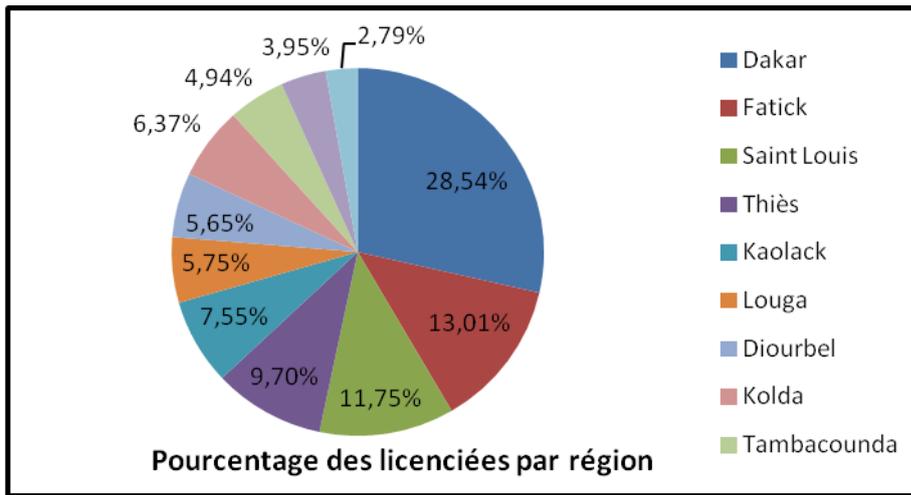
Dans ce tableau nous exposons le nombre total des licenciées par régions et les pourcentages par régions ainsi que leur positionnement par ordre décroissant. Parmi les quatorze régions du Sénégal, seules 11 régions disposent de ligues d'Athlétisme.

Tableau II : Pourcentage des licenciées dans les différentes régions

N°	Régions	Femmes	Pourcentages
01	Dakar	318	28,54%
02	Fatick	145	13,01%
03	Saint Louis	131	11,75%
04	Thiès	108	9,70%
05	Kaolack	84	7,55%
06	Louga	64	5,75%
07	Diourbel	63	5,65%
08	Kolda	71	6,37%
09	Tambacounda	55	4,94%
10	Ziguinchor	44	3,95%
11	Kaffrine	31	2,79%
	Totaux	1114	100%

(Sources : FSA)

Diagramme II :



Commentaire :

Dans le diagramme des licenciées en athlétisme ci-dessus, parmi les onze régions présentes, la région de Dakar occupe la première place avec un effectif de 318 licenciées sur un effectif total de 1114 licenciées au niveau national, soit un pourcentage de 28,54%. La région de Dakar est suivie de celle de Fatick qui a un effectif de 145 licenciées soit un pourcentage de 13,01% et de Saint Louis dont l'effectif est de 131 licenciées, soit un pourcentage de 11,75%.

Le graphique des pourcentages ci-dessus montre une inégale répartition de licenciées en athlétisme selon les régions.

A part la région de Dakar, la représentativité de la femme dans les régions est très faible au plan de la pratique.

2-1-d. Une répartition inégale selon les catégories :

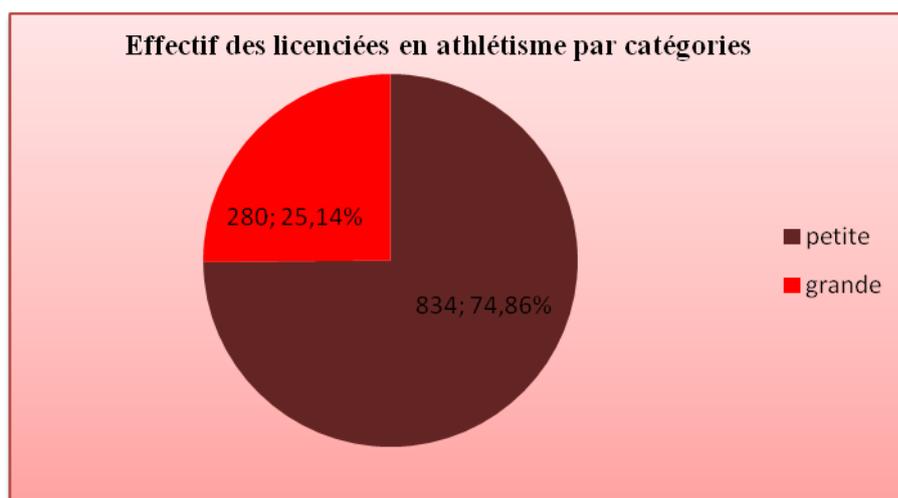
Avec les données des licenciées en Athlétisme fournies par la fédération sénégalaise d'athlétisme, on a fait la somme du nombre total des licenciées de la petite catégorie et de la grande catégorie. La première citée constituée des minimes, des cadettes, des juniors, fait un total de 834 licenciées, soit un pourcentage de 75%. La seconde, composée des séniore et des vétéranes, comporte 280 licenciées, soit un pourcentage de 25%.

Tableau III : Effectif des catégories par régions

Régions	Effectifs	
	Petite catégorie	Grande catégorie
Dakar	198	120
Saint Louis	121	08
Fatick	120	25
Thiès	72	36
Kolda	71	00
Kaolack	54	30
Diourbel	53	10
Louga	43	41
Ziguinchor	42	02
Kaffrine	30	01
Tambacounda	28	27
Totaux	834	280

Sources : F.S.A

Diagramme III :



Commentaire:

D'après le diagramme ci-dessus représentant l'effectif des licenciées en 2010, on note une grande différence entre l'effectif de la petite catégorie qui est de 834 licenciées soit 74,86% et celui de la grande catégorie qui est de 280 licenciées soit 25,14%. Cette différence entre les deux catégories varie aussi d'une région à une autre. C'est ce que montre le tableau III où l'on constate dans certaines régions comme Dakar, Saint-Louis, Fatick et Thiès un grand écart entre la petite et la grande catégorie. Dans d'autres régions comme Tambacounda et Louga, il y a une nette égalité entre les deux catégories. Enfin, nous notons un très faible effectif ou même une absence totale de licenciées au niveau de la grande catégorie dans des régions comme Saint-Louis, Kolda, Diourbel, Ziguinchor et Kaffrine

II-2-2. La participation de la femme dans l'encadrement

Dans cette partie, nous abordons le niveau de participation de la femme dans l'encadrement ; celui-ci étant centré ici sur deux formes : une administrative et une technique. L'encadrement administratif prend en compte les instances de directions comme les Fédérations, les organisations sportives, les Ligues et les clubs. L'encadrement technique est centré sur l'entraînement et sur les officiels.

2-2-1. La représentativité des femmes dans les instances de direction en athlétisme :

La représentativité de la femme dans le sport en général, et au niveau de l'athlétisme en particulier, est mieux lue au niveau des Fédérations, des ligues et des clubs. Dans cette partie nous allons étudier le pourcentage de femmes dirigeantes au niveau de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme, des Ligues et des clubs d'athlétisme.

2-2-1-a. La représentativité féminine dans la fédération sénégalaise d'athlétisme :

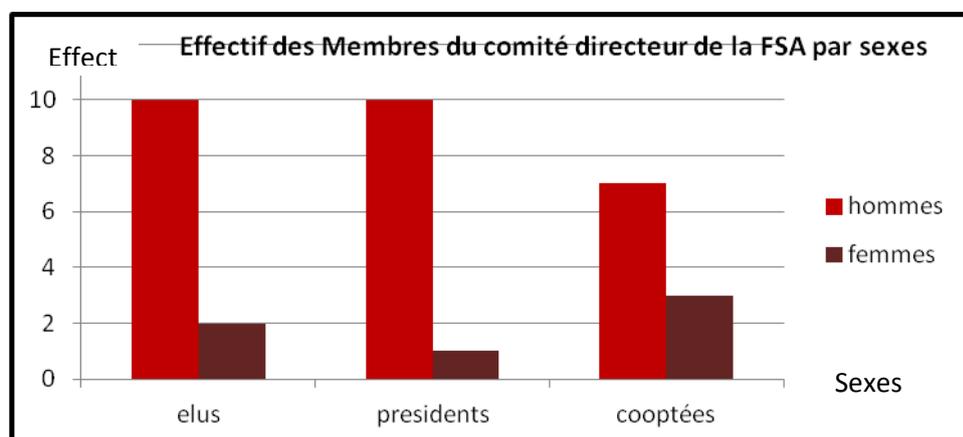
Au niveau de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme, nous avons un comité directeur qui compte trente trois (33) membres dont six (6) femmes et vingt sept (27) hommes.

Tableau IV : Effectif des membres du comité directeur de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme

Membres du comité directeur de la FSA				Totaux
Sexes	Elus	Présidents de ligues	Cooptés par le ministre des sports	
Femmes	2	1	3	6
Hommes	10	10	7	27
Totaux	12	11	10	33

Source: Fédération sénégalaise d'Athlétisme

Diagramme IV :



Commentaire:

Le comité directeur est réparti en trois catégories que sont les personnes élues, les présidents de Ligues et les personnes cooptées par le Ministre des sports. Le comité directeur, comprend douze membres élus dont deux femmes et dix hommes, onze présidents de ligues dont une femme et dix hommes et dix membres cooptés par le ministre des sports dont trois femmes et sept hommes.

2-2-1-b. La représentativité dans les Ligues d'Athlétisme :

En ce qui concerne les ligues, nos recherches nous ont menés à constater l'existence de onze Ligues sur les quatorze régions. L'absence de ces instances dans les trois régions est due au fait que ce sont de nouvelles régions et leurs structures ne sont pas encore mises sur pied totalement.

Nous allons faire la présentation des différentes ligues des régions où elles existent comme :

- Dakar ;
- Thiès ;
- Tambacounda ;
- Kolda ;
- Kaffrine ;
- Fatick ;
- Kaolack ;
- Saint louis ;
- Diourbel ;
- Louga ;
- Ziguinchor.

Ces Ligues sont présentées en tenant compte du poste de responsabilité des membres dans leur direction. Cependant le nombre de membre peut varier d'une région à l'autre donc l'on remarquera que certains bureau constitué de deux ou quatre vice président et d'autre moins.

Tableau V : Composition du bureau de la Ligue d’Athlétisme de Dakar selon le poste et le sexe

POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	1	0
1^{er} Vice-président	1	0
2^{eme} Vice-président	1	0
3^{eme} Vice-président	0	1
Secrétaire Général	1	0
Secrétaire Général Adjoint (e)	1	0
Trésorier Général	1	0
Trésorier Général Adjoint	0	1

Commentaire :

La Ligue de la région de DAKAR compte huit (8) membres dont six (6) hommes et deux (2) femmes, occupant les postes de Président, de 1^{er} Vice-président, de 2^{er} Vice-président, de 3^{er} Vice-président, de Secrétaire Général, de Secrétaire Général Adjoint, de Trésorier Général et de Trésorier Général Adjoint. Les deux femmes présentes dans la ligue de DAKAR occupent les fonctions de 3^{er} Vice-présidente et de Trésorière Générale Adjointe.

Tableau VI : Composition du bureau de la Ligue d’Athlétisme de Thiès selon le poste et le sexe

POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	1	0
1^{er} Vice-président	1	0
2^{eme} Vice-président	1	0
3^{eme} Vice-président	0	1
4^{eme} Vice president	1	0
Secrétaire Général	1	0
Secrétaire Général Adjoint (e)	1	0
Trésorier Général	0	1
Trésorier Général Adjoint	0	1

Commentaire :

La Ligue de la région de THIES compte neuf (9) membres dont six (6) hommes et trois (3) femmes, occupant les postes de Président, de 1^{er} Vice-président, 2^{er} Vice-président, 3^{er} Vice-président, 4^{er} Vice-président, Secrétaire Général, de Secrétaire Général Adjoint, de Trésorier Général et de Trésorier Général Adjoint. Les deux femmes présentes dans la ligue de THIES occupent les fonctions suivantes : 3^{er} Vice-présidente, Trésorière Générale et de Trésorière Générale Adjointe.

Tableau VII : Composition du bureau de la Ligue d’Athlétisme de Tambacounda selon le poste et le sexe

POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	1	0
1^{er} Vice-président	1	0
2^{eme} Vice-président	1	0
3^{eme} Vice-président	0	1
4^{eme} vice president	1	0
Secrétaire Général	1	0
Secrétaire Général Adjoint	1	0
Trésorier Général	1	0
Trésorier Général Adjoint	1	0

Commentaire :

La Ligue de la région de Tambacounda compte neuf (9) membres dont huit (8) hommes et une (1) seule femme, occupant les postes de Président, de 1^{er} Vice-président, 2^{er} Vice-président, Secrétaire Général, de Secrétaire Général Adjoint, de Trésorier Général et de Trésorier Général Adjoint.

Parmi tous ces postes de direction, la seule femme présente occupe celui de troisième vice-présidente.

Tableau VIII : Composition du bureau de la Ligue d'Athlétisme de Kaolack selon le poste et le sexe

POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	1	0
1^{er} Vice-président	1	0
Vice-président	1	0
Vice-président	1	0
Secrétaire Général	1	0
Secrétaire Général Adjoint (e)	1	0
Trésorier Général	1	0
Trésorier Général Adjoint	1	0

Commentaire :

Dans la ligue de la région de Kaolack, il y a une absence totale de femme dans sa direction.

Tableau IX : Composition du bureau de la Ligue d’Athlétisme de Kolda selon le poste et le sexe

POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	1	0
1^{er} Vice-président	1	0
2^e Vice-président	0	1
3^e Vice-président	1	0
Secrétaire Général	1	0
Secrétaire Général Adjoint (e)	1	0
Trésorier Général	1	0
Trésorier Général Adjoint	0	1

Commentaire :

La Ligue de la région de KOLDA compte huit (8) membres dont six (6) hommes et deux (2) femmes, occupant les postes de Président, de 1^{er} Vice-président, de 2^e et 3^e Vice-président, de Secrétaire Général, de Secrétaire Général Adjoint, de Trésorier Général et de Trésorier Général Adjoint.

Parmi tous ces postes de direction, deux sont occupés par des femmes, il s’agit de ceux de 2^{em}e Vice-président et de Trésorier Général Adjoint.

Tableau X : Composition du bureau de la Ligue d’Athlétisme de Kaffrine selon le poste et le sexe

POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	1	0
1^{er} Vice-président	1	0
Secrétaire Général	0	1
Secrétaire Général Adjoint	1	0
Trésorier Général	1	0
Trésorier Général Adjoint	1	0

Commentaire :

La Ligue de la région de Kaffrine compte six (6) membres dont cinq (5) hommes et une (1) seule femme, occupant les postes de Président, de 1^{er} Vice-président, 2^{er} Vice-président, Secrétaire Général, de Secrétaire Général Adjoint, de Trésorier Général et de Trésorier Général Adjoint.

Parmi tous ces postes de direction, un seul en l’occurrence celui de Secrétaire Générale est occupé par une femme.

Tableau XI : Composition du bureau de la Ligue d’Athlétisme de Fatick selon le poste et le sexe

POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	1	0
1^{er} Vice-président	1	0
2^{er} Vice-président	1	0
Secrétaire Général	1	0
Secrétaire Général Adjoint (e)	1	0
Trésorier Général	1	0
Trésorier Général Adjoint	1	0

Commentaire :

La Ligue de la région de FATICK compte sept (7) membres parmi lesquels il n y a pas de femme. En conséquence tous les postes sont occupés par des hommes.

Tableau XII : Composition du bureau de la Ligue d’Athlétisme de Saint-Louis selon le poste et le sexe

POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	1	0
1^{er} Vice-président	1	0
2^{er} Vice-président	1	0
3^{er} Vice-président	0	1
Secrétaire Général	1	0
Secrétaire Général Adjoint (e)	0	1
Trésorier Général	0	1
Trésorier Général Adjoint	0	1

Commentaire :

La Ligue de la région de Saint- Louis compte huit (8) membres dont quatre (4) hommes et quatre (4) femmes, occupant les postes de président, de 1^{er} vice-président, 2^{er} vice-président, 3^{er} vice-président secrétaire Général, de secrétaire Général Adjoint, de Trésorier Général et de Trésorier Général Adjoint. Les quatre femmes présentes dans la direction occupent les postes de: 3^{ème} Vice-présidente, Secrétaire Générale Adjointe, Trésorière Générale et Trésorière Générale Adjointe.

Tableau XIII : Composition du bureau de la Ligue d’Athlétisme de Diourbel selon le poste et le sexe

POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	1	0
1^{er} Vice-président	1	0
2^{eme} Vice-président	1	0
3^{eme} Vice-président	1	0
Secrétaire Général	1	0
Secrétaire Général Adjoint (e)	1	0
Trésorier Général	1	0
Trésorier Général Adjoint	1	0

Commentaire :

La Ligue de la région de Diourbel compte huit (8) membres occupant les postes de Président, de 1^{er} vice-président, 2^{eme} vice-président, 3^{eme} vice-président, Secrétaire Général, de Secrétaire Général Adjoint, de Trésorier Général et de Trésorier Général Adjoint. Parmi ces postes , aucun n’est sous la responsabilité d’une femme.

Tableau XIV : Composition du bureau de la Ligue d’Athlétisme de Louga selon le poste et le sexe

POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	1	0
1^{er} Vice-président	1	0
2^{eme} Vice-président	1	0
3^{eme} Vice-président	1	0
Secrétaire Général	1	0
Secrétaire Général Adjoint (e)	1	0
Trésorier Général	1	0
Trésorier Général Adjoint	1	0

Commentaire :

La Ligue de la région de LOUGA compte huit (8) membres, tous des hommes occupant ainsi tous les postes directions : de Président, de 1^{er} vice-président, 2^{er} vice-président, 3^{er} vice-président, Secrétaire Général, de Secrétaire Général Adjoint, de Trésorier Général et de Trésorier Général Adjoint.

Tableau XV : Composition du bureau de la Ligue d’Athlétisme de Ziguinchor selon le poste et le sexe

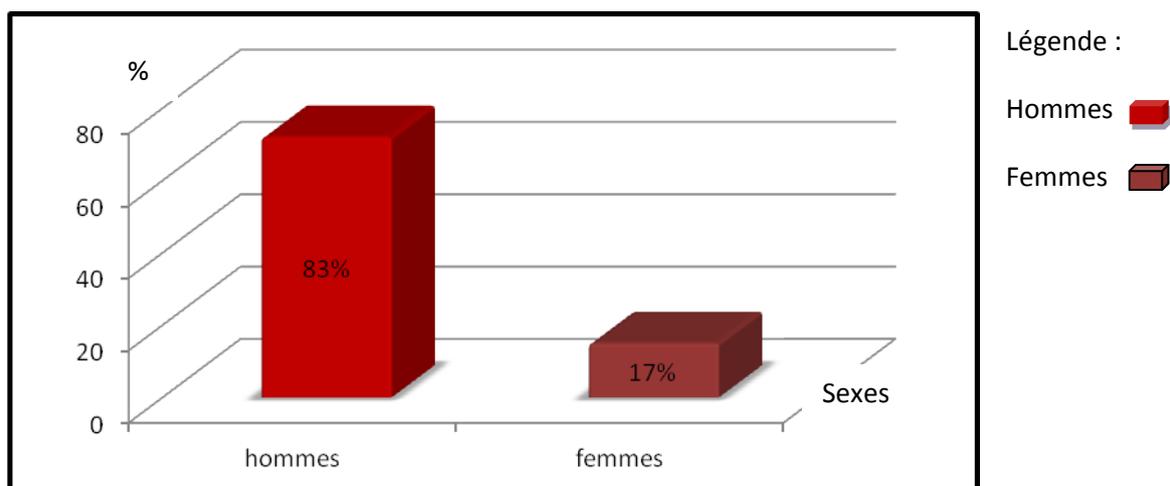
POSTES	SEXES	
	HOMMES	FEMMES
Président	0	1
1^{er} Vice-président	1	0
Secrétaire Général	1	0
Secrétaire Général Adjoint (e)	1	0
Trésorier Général	0	1
Trésorier Général Adjoint	1	0

Commentaire:

La Ligue de la région de Ziguinchor compte dans son ensemble six (6) membres dont quatre (4) hommes et deux (2) femmes. Ces dernières occupent les postes respectifs de Présidente de ligue et de Trésorière Générale.

Pour l’ensemble des Ligues d’Athlétisme des onze (11) régions qui constituent notre cadre d’étude, nous avons un total de quatre vingt quatre (84) membres dont quinze (15) femmes soit un pourcentage de 17% et soixante neuf(69) hommes soit un pourcentage de 83%.

Diagramme IV : Effectif des membres des ligues selon le sexe



Commentaire :

Pour l'ensemble des Ligues d'Athlétisme, seule une femme est Présidente de Ligue (région de Ziguinchor). L'ensemble des ligues compte vingt neuf (29) vice-présidents dont cinq (5) sont des femmes, onze (21) secrétaires généraux dont une femme présente dans la région de Kaffrine, dix (10) secrétaires généraux adjoints dont une femme. Sur vingt un (21) postes de trésoriers, les femmes en occupent sept (07) dont trois Titulaires et quatre (04) Adjointes. Donc on peut dire que les femmes n'occupent que 17% des postes sur l'ensemble des bureaux de ligue cité ci-dessus.

2-2-1-c. Implication des femmes dans les clubs :

L'implication des femmes dans la direction des clubs d'athlétisme est très faible par rapport à la représentativité des hommes. Dans la perspective de montrer le degré d'engagement de la femme dans ce domaine notamment dans les clubs, on s'est particulièrement tourné vers les clubs de Dakar. On a constaté un manque considérable d'organisation dans les clubs. Dans beaucoup d'entre eux il n'y a même pas de bureau chargé de la gestion de la section Athlétisme. Pour les quelques rares clubs qui en dispose, la place de la femme est très faible comme dans les Ligues.

2-2-2. La représentativité des femmes dans l'encadrement technique :

Au niveau de l'encadrement technique, nous notons la présence de la femme dans deux secteurs qui sont : l'entraînement et l'arbitrage (officiel).

Au niveau de l'entraînement, les femmes encadrent dans les différents clubs d'athlétisme présents au Sénégal, particulièrement dans la région de DAKAR. Mais il faut préciser qu'elles ne sont pas nombreuses à rester dans cette dynamique.

Dans le rôle d'officiels techniques, la plupart des femmes participent à l'encadrement l'ensemble des compétitions organisées sur le territoire national, et seules quelques unes le font au plan international.

2-2-2-a. Les femmes entraîneuses :

Dans le milieu de l'encadrement en l'Athlétisme, nous n'avons retrouvé que quatre (4) femmes évoluant dans l'ensemble des clubs de Dakar. Ces femmes entraîneurs peuvent être réparties selon leur niveau de fonctions. Parmi elles ;

- une est de niveaux IV IAAF en sprints/haies, et National. Celle-ci est en même temps Présidente de la Commission Technique Sportive et d'Organisation de la Fédération, conseillère technique sportive olympique.
- une autre est l'entraîneur Nationale de la petite catégorie (cadettes, minimes, benjamins) au niveau de la Fédération et membre de la CONFEJES pour la détection des jeunes talents.
- Les deux autres sont des Entraîneuses nationales, Encadreuses au niveau de l'Ecole Fédérale Alioune Diack, et membres de la commission technique Féminine.

Nous constatons que la représentativité des femmes dans le milieu de l’Athlétisme est très faible par rapport à l’effectif des encadreurs techniques hommes. En effet, sur quatre femmes, une seule a le niveau IV IAAF, une autre a le niveau I/II IAAF. Dès lors, la femme est sous représentée dans le cadre de l’entraînement technique, et pourtant, elle a les qualités requise pour s’engager dans le milieu de l’encadrement et participer ainsi pleinement au développement de l’Athlétisme sénégalais.

2-2-2-b. Les femmes officielles techniques (arbitres) :

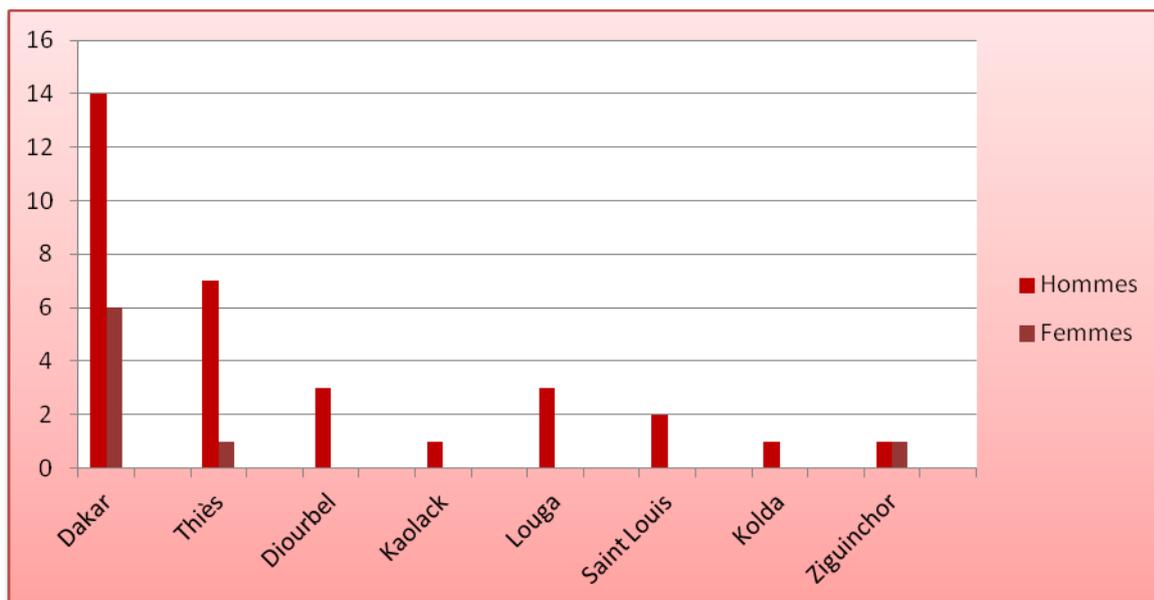
Pour une bonne organisation et un bon déroulement des différentes compétitions en athlétisme, des officiels techniques sont mis en place. Ces officiels sont chargés de faire respecter le règlement établi. Ils ont le plus souvent les rôles d’officiels techniques, de fédéraux ; de juges arbitres, de juges de marche, de conférenciers...

Ces officiels sont aussi répartis par région et par niveau de fonction sur le plan national et international. Ils sont représentés dans les tableaux ci-après selon le sexe, par région et par niveau.

Tableau XVI : Effectif des officiels techniques régionaux par sexe

Régions	Hommes	Femmes	Totaux
Dakar	14	06	20
Thiès	07	01	08
Diourbel	03	00	03
Kaolack	01	00	01
Louga	03	00	03
Saint Louis	02	00	02
Kolda	01	00	01
Ziguinchor	01	01	02

Diagramme V : Effectifs des officiels par sexe et par région



Commentaire :

Sur l'ensemble des quatorze (14) régions du Sénégal, seules huit d'entre elle ont des officiels techniques régionaux.

On constate que la région de Dakar en compte en tout 20 (hommes et femmes confondus) sur un total de quarante (40). Sur ces vingt (20) officiels régionaux de Dakar, seules six d'entre eux sont des femmes.

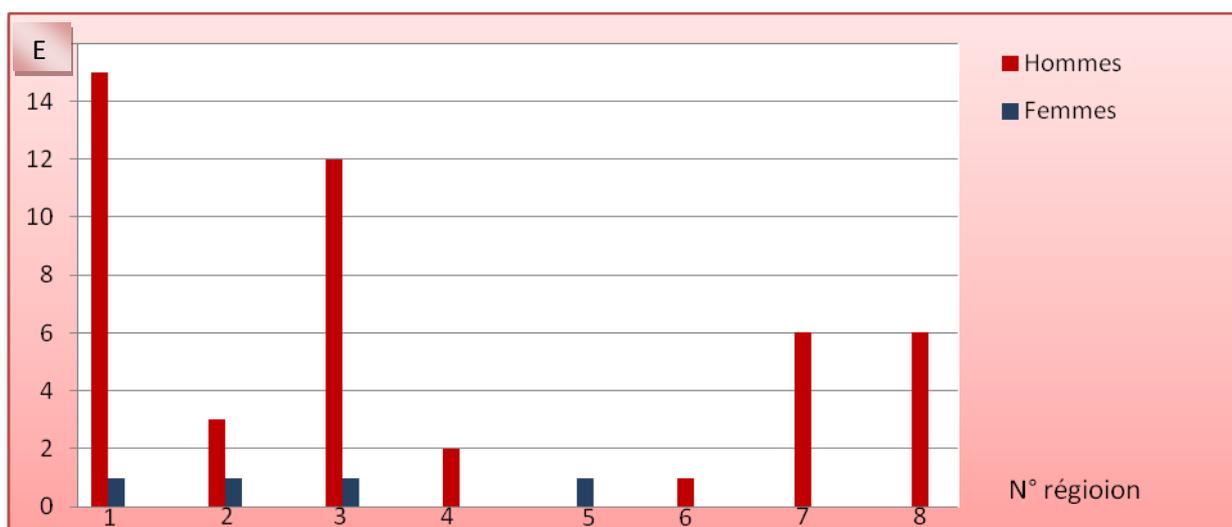
A part la région de Dakar, il n'y a que celles de Thiès et de Ziguinchor qui possèdent chacune une officielle technique, les autres régions n'en possèdent presque pas.

Les officiels du Sénégal sont composés de conférenciers, d'officiels techniques, d'officiels fédéraux. Ils sont répertoriés selon le sexe et par région, au tableau XVII ci-dessous.

Tableau XVII : Effectifs des officiels et conférenciers Sénégalais par niveau et par sexe

N°	Officiels	Hommes	Femmes	Totaux
1	Officiels de niveau I/IAAF	15	01	16
2	Officiels techniques Africains	03	01	04
3	Officiels fédéraux	12	01	13
4	Conférenciers de niveau I	02	00	02
5	Conférenciers de niveau II	00	01	01
6	Juge de marche de niveau I	01	00	01
1	Juges arbitres fédéraux	06	00	06
8	Mesureurs nationaux de courses sur route	06	00	06

Diagramme VI : Représentation des officiels et conférenciers par sexes et par niveau



Commentaire :

Sur le territoire national, les officiels se définissent par catégories et par niveaux. Ce tableau c montre les compositions des officiels du Sénégal selon leur niveau et leur sexe. Au niveau national, nous avons des officiels de type officiels techniques, fédéraux, de conférenciers de niveau I et II, de juges et de mesureurs.

Le Sénégal possède quatre officiels techniques de niveau africain, dont trois hommes et une femme, treize officiels fédéraux dont douze hommes et une femme, deux conférenciers de niveau I qui sont tous des hommes, une femme qui est la seule à être conférencière de niveau II. Il compte aussi seize (16) officiels de niveau I de l'IAAF (officiels nationaux) dont quinze hommes et une seule femme.

Le Sénégal a aussi des juges au nombre de sept (7) dont un seul juge de marche de niveau I qui est un homme, et de six (6) juges arbitres fédéraux et six (6) mesureurs de courses sur route tous des hommes.

CHAPITRE III:

DISCUSSION

III- Discussion :

Notre discussion s'articule autour de deux axes principaux que sont la pratique et l'encadrement de l'Athlétisme sénégalais par les femmes.

1- Dans la pratique

Le nombre total de licenciés en Athlétisme en 2010 était de 2452, dont un effectif de 1114 femmes (soit un pourcentage de 45,43%) contre un effectif de 1338 hommes (soit un pourcentage de 54,56%). La participation de la femme au plan de la pratique est dès lors satisfaisante avec 45% de licences. Toutefois, la représentativité de celle-ci dans la pratique n'est pas homogène. Il y a en effet une différence du nombre des licences femmes au niveau des régions. Celle de Dakar compte 318 licenciées (soit un pourcentage 28,54%), et est suivie des régions de Fatick avec un effectif de 145 licenciées (soit un pourcentage de 13,01%) et de Saint Louis avec un effectif de 131 licenciées (soit un pourcentage de 11,75%). Cette différence de licenciées entre les régions pourrait s'expliquer par le fait qu'il y a, pour les régions précitées, une bonne politique de la culture sportive, des infrastructures sportives et des changements de mentalités, notamment dans la région de Dakar. En revanche, ceci est moins développé, voire inexistante dans les autres régions.

Il y a aussi une grande différence entre la grande catégorie (séniors et vétérans) et la petite catégorie (minimes, cadettes, juniores). Au niveau national, chez les femmes, la seconde nommée compte un effectif de 834 licences (soit un pourcentage de 75%), contre un effectif de 280 licenciées dans la première. On constate dans certaines régions comme Dakar, Saint-Louis, Fatick, Thiès un grand écart entre la petite et la grande catégorie. Dans d'autres régions comme Tambacounda et Louga, on note une nette égalité entre celles-ci. Enfin nous observons un très faible, voire une absence totale de licenciées au niveau de la grande catégorie dans les régions comme Saint-Louis, Kolda, Diourbel, Ziguinchor, Kaffrine.

La participation de la femme dans la pratique est certes satisfaisante, mais on note un abandon de celle-ci lié entre autres raisons, à l'âge, au manque de temps, au mariage...

D'ailleurs, les résultats obtenus sur le terrain montrent que les femmes sont confrontées à des problèmes d'ordres familiaux, financiers, matériels et sociaux. En effet, sur les cinquante sept (57) athlètes femmes, quarante deux (42) sont confrontées à des problèmes financiers ; quarante six (46) en ont au plan matériel, et cinquante un (51) en ont au plan familiales et sociales.

Il y a un facteur qui ne milite pas à une participation féminine dans la pratique de l'Athlétisme. Celui-ci est lié au fait que les femmes athlètes sont souvent victimes de préjugés dans la société qui les considère comme étant des garçons manqués. En plus la plupart des femmes athlètes interrogée veulent s'engager dans l'encadrement mais seulement elles manquent de soutien, de formation et de motivation.

2. Dans l'encadrement :

2-1. Dans l'encadrement administratif

Dans l'encadrement administratif, les femmes évoluent aux niveaux de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme, au niveau des Ligues et des clubs.

A la première instance nommée, il a un comité directeur qui compte trente trois (33) membres dont six (6) femmes et vingt sept (27) hommes.

Pour l'ensemble des 11 Ligues d'Athlétisme qui existent au Sénégal, quinze (15) femmes sont présentes. Une seule d'entre elles occupe le poste de Présidente de Ligue dans la région de Ziguinchor. Sur vingt neuf (29) vice-présidents de ligues, cinq (5) sont des femmes. En ce qui concerne les secrétaires généraux qui sont au nombre de onze (11), une seule est une femme. Il en est de même au niveau des dix (10) secrétaires généraux adjoints. S'agissant des vingt un (21) postes de trésoriers, les femmes en occupent sept (7) dont trois de trésorier général et quatre (4) de trésorier général adjoint.

Au vu de tels résultats, il nous est permis d'affirmer que la participation de la femme dans l'encadrement administratif de l'Athlétisme Sénégalais est faible.

2-2. Dans l'encadrement technique

Dans l'encadrement technique, les femmes exercent les rôles d'entraîneuses et d'arbitres en tant qu'officielles techniques. Dans ce domaine, elles ne sont pas nombreuses. Cette faible présence est due au manque de temps, à la peur de prise de responsabilités, au manque de motivation, au poids des obligations familiales et professionnelles.

Cependant, dans la perspective d'apporter des solutions pour améliorer la représentativité des femmes dans l'Athlétisme, des suggestions nous ont été faites par des personnes ressources.

Pour ces personnes, certaines mesures devraient être prises en compte. Il s'agit entre autres :

- d'inciter les femmes à intégrer les structures d'encadrement ;
- d'intéresser très tôt les filles au milieu de l'athlétisme ;

- d'orienter les filles optionnaires d'Athlétisme sortantes de l'INSEPS ou du CNEPS vers les clubs afin d'y exercer le métier d'entraîneur ;
- d'offrir plus de visibilité aux femmes intervenant déjà dans le milieu pour encourager leurs paires à rejoindre le mouvement associatif ;
- de faire des femmes évoluant dans le milieu de l'Athlétisme des modèles pour les jeunes filles qui pourront servir de relève dans l'avenir ;
- d'offrir des rémunérations aux femmes encadreuses ;
- de mettre en place un important réseau de communication par le biais de la presse écrite ;
- d'animer des émissions à la télévision et à la radio ;
- d'organiser un maximum de rencontres, forums et de conférences.

Toutes ces propositions sont à prendre en compte, en vue de promouvoir l'amélioration de la participation de la femme dans le sport sénégalais, notamment en athlétisme.

La contribution des femmes, en particulier à des postes de direction, peut être source de diversité et de méthodes nouvelles, et accroître les talents disponibles dans des domaines comme le management sportif, l'entraînement et le journalisme sportif. La participation des femmes et des jeunes filles au sport met en question les stéréotypes sexuels et la discrimination, et peut donc être un moyen de favoriser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. En particulier, le fait que des femmes occupent des fonctions de dirigeantes dans le sport peut avoir une incidence sur les attitudes concernant les capacités des femmes en tant qu'animatrices et preneuses de décisions, particulièrement dans des domaines traditionnellement masculins.

La participation des femmes dans le sport peut constituer une importante contribution à la vie publique et au développement ; il faut alors l'encourager par une politique sportive engagée et dynamique.

**CONCLUSIONS
ET
SUGGESTIONS**

Conclusions et suggestions :

Cette étude sur la problématique de la place de la femme dans la pratique et l'encadrement en Athlétisme au Sénégal, nous a permis de montrer le degré de participation et les obstacles auxquels, les femmes sont confrontées dans ce milieu.

En effet, la femme s'investit en Athlétisme, dans la pratique et dans l'encadrement technique et administratif.

Dans la pratique, les femmes ont une assez bonne participation avec 1114 licences soit un pourcentage de 45%. Cependant, même avec une participation satisfaisante dans la pratique, il demeure que les femmes sont confrontées à des problèmes d'ordre familial, social, matériel et financier.

Dans l'encadrement, la femme s'investit aux niveaux administratif et technique. En ce qui concerne la direction, les femmes évoluent dans la Fédération, les Ligues et les clubs. Cependant, leur niveau d'implication dans les postes de direction reste encore très faible par rapport à celui des hommes.

Dans l'encadrement technique aussi, les femmes interviennent dans l'entraînement et dans l'arbitrage en tant qu'officielles techniques, mais avec une faible représentativité.

Cependant, il est noté une certaine prise de conscience de la part des femmes. Des efforts ont été entrepris par de la directrice madame FALL, chargée de la commission femme et sport.

Toutefois, il faut noter que l'implication des femmes dans l'encadrement en Athlétisme est très faible.

Une étude similaire sur les autres disciplines sportives pratiquées au Sénégal permettrait de faire le parallèle entre les obstacles qui empêchent une meilleure implication des femmes dans le Sport en général. Cela, permettra de trouver une solution globale, voire définitive pour une présence plus significative de la gente féminine dans les Sports. C'est de cette manière qu'on pourra répondre aux attentes dans ce domaine de notre pays et des instances internationales. Une étude sur les perspectives d'un bon suivi de la petite catégorie serait intéressante, car il permettrait d'assurer la relève des anciens athlètes.

BIBLIOGRAPHIE

- 1°) **Comité International Olympique**, « recommandations de la conférence Mondiale sur la Femme et le Sport du 14 au 16 octobre 1996 », Windhoek, Namibie.
- 2°) **Dechavanne, Nicole**, Femmes et sports des années 2000 (France) extrait de la revue « **le sport, elles en parlent** », 2002.
- 3°) **DE COUBERTIN. P.**, la gymnastique utilitaire, Paris, Alcan, 1905.
- 4°) **DIOP. S.**, Femmes et pouvoir de décision dans le mouvement Olympique International et Sénégalais : repère-perspectives et recommandations. Mémoire de fin d'études Inspectorat INSEPS, Dakar, 2002.
- 5°) **Encyclopédie Mondiale du sport**, page n°113C
- 6°) **LOUVEAU. C.**, « Enquête sur les pratiques sportives des français : tendances lourdes et problèmes méthodologiques » dans MJS/INSEP, les pratiques sportives en France, Paris, INSEP 2002.
- 7°) **La femme en l'an 2000 et au-delà**, Les femmes, l'égalité des sexes et le sport, Décembre 2007.
- 8°) **MENNESSON. C.**, Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre, Paris, L'Harmattan, 2005, 365pages.
- 9°) **SAMBOU. M. B.**, Implication des Femmes dans le Sport au Sénégal : le cas du Basketball, Mémoire de Maitrise INSEPS Dakar, 2008.
- 10°) Statistique des licenciés de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme, 2009/2010.

ANNEXE

ENTRETIENS :

PERSONNES

RESSOURCES

Madame FALL Khady Diop, Présidente Commission femme et sport du CNOSS

Madame KONE, Fatou SISSOKO, Entraîneur National, Présidente Commission

Technique Sportive et d'organisation de la Fédération sénégalaise d'Athlétisme

Monsieur Jean GOMIS, Secrétaire Général de la fédération sénégalaise d'athlétisme et

en même temps Secrétaire Général de la région de la CAA

Madame Safietou DIATTA, Directrice de la Formation et du Développement sportif au

Sénégal

Entretien avec Madame FALL, khady DIOP

Je suis la Présidente Commission femme et sport du Comité National Olympique et Sportif Sénégalais. J'ai fait de l'Athlétisme et je faisais le sprint. Il y a plusieurs années derrière, l'implication de la femme dans le domaine du sport en général et dans l'Athlétisme en particulier n'était pas l'objet de débat parce que c'était tabous.

Aujourd'hui, les choses ont beaucoup évolué, les femmes militent dans le sport dans différents secteurs à savoir dans l'administration, l'entraînement mais cependant leur pourcentage est encore très faible surtout dans le domaine de l'encadrement technique.

Cependant, il reste qu'elle sous représentée dans le sport face à la présence des hommes. Et des efforts sont entrain d'être fait pour donner aux femmes une meilleure formation, leur permettant ainsi d'acquérir des connaissances notoires de ce domaine. Il faut être forme d'abord pour ensuite aspirer à occuper des poste de responsabilités, d'où l'importance de la formation.

Il faut noter que malgré les difficultés, il y a des femmes qui œuvrent dans le sport et qui font un travail remarquable comme Mme KONE, Fatou CISSOKHO.

Il faut donc, pour améliorer la représentativité des femmes dans le monde du sport adopté certaines mesures :

- Je pense qu'il faut motiver d'avantage les femmes en faisant leur promotion
- Il faut arrêter la discrimination entre les sexes
- Il faut promouvoir les femmes méritantes
- Il faut faire des formations pour les femmes
- Les femmes optionnaires d'Athlétisme sortantes de l'INSEPS, devrait s'impliquer d'avantages dans le milieu.
- Responsabiliser les femmes pour accéder aux postes de décision afin d'attirer les autres.

Entretien avec Madame KONE, Fatou SISSOKO

- 1- Quelles sont vos fonctions actuelles dans le milieu du sport en général et en Athlétisme en particulier ?

Je suis Entraîneur National, Présidente Commission Technique Sportive et d'organisation de la Fédération sénégalaise d'Athlétisme. Je suis aussi C.T.S.O et responsable départementale technique de la Confédération africaine d'Athlétisme.

- 2- Pouvez vous nous parler de votre cursus dans le milieu du sport en général et en Athlétisme en particulier ?

D'abord, j'ai occupé le poste d'enseignante d'Education Physique et Sportive puis Entraîneur de troisième degré et Conseillère Sportive (INSEP de Paris). Ensuite j'ai occupé le poste d'institutrice et conseillère technique régional dans plusieurs régions, entraîneur de niveau IV IAAF sprint haies, officielle technique continental de 2001 à 2005 et officielle technique depuis 2005...

- 3- Connaissez vous des femmes, qui exercent dans l'encadrement (administratif, technique ?

- Administratif : Madame khady FALL DIOP
- Technique : moi-même, Marie Louise THIAKHANE, Constance SENGHOR

- 4- Que pensez vous de l'implication de la femme dans le milieu du sport en général et en Athlétisme ?

Il y a plusieurs années derrière, les femmes n'étais pas bien impliquées dans le domaine de l'Athlétisme parce que c'était tabous.

Aujourd'hui, les choses ont beaucoup évolué, les femmes sont presque partout, à savoir dans l'administration, l'entraînement mais cependant leur pourcentage est encore très faible surtout dans le domaine de l'encadrement technique.

- 5- Quelle est selon vous la politique à adopter pour améliorer la représentativité de la femme dans le milieu du sport et en athlétisme en particulier ?

- Je pense qu'il faut motiver d'avantage les femmes en faisant leur promotion
- Il faut arrêter la discrimination entre les sexes
- Il faut promouvoir les femmes méritantes
- Il faut faire des formations pour les femmes

- Les femmes optionnaires d'Athlétisme sortantes de l'INSEPS, devrait s'impliquer d'avantages dans le milieu.
- Responsabiliser les femmes pour accéder aux postes de décision afin d'attirer les autres.

Entretien avec Monsieur Jean GOMIS

1- Quelles sont vos fonctions actuelles dans le milieu du sport en général et en Athlétisme en particulier ?

Je suis le Secrétaire Général de la fédération sénégalaise d'athlétisme et en même temps Secrétaire Général de la région de la CAA

2- Pouvez vous nous parler de votre cursus dans le milieu du sport en général et en Athlétisme en particulier ?

Je suis entraîneurs national des sauts et entraîneurs national au niveau des UASSU. J'ai occupé le poste de Directeur Technique National, ensuite celui de Directeur Administratif de la Fédération sénégalaise d'Athlétisme. En ce moment j'occupe le poste de Secrétaire Général de la Fédération sénégalaise d'Athlétisme.

3- Connaissez vous des femmes, qui exercent l'encadrement (administratif, technique) dans le milieu du milieu de l'Athlétisme ?

En ce qui concerne les femmes encadreurs administratif ou technique je peux citer entre autres :

- Madame Fatou KONE SISSOKO qui est un exemple dans le milieu de l'Athlétisme au Sénégal
- Madame Khady FALL DIOP
- Madame Oumy Liliane BADIANE DIEDHIOU
- Madame Constance SENGHOR
- Madame Aminata KANE

4- Que pensez-vous de l'implication des femmes dans le milieu du sport et en Athlétisme en particulier ?

Elle est encore timide malgré l'implication et l'engagement de certaines femmes. Les femmes ne sont pas encore suffisamment ni dans les clubs, ni dans les ligues, ni dans la fédération. Pourtant les effectifs de licencié chez les filles sont très importants. En plus l'INSEPS produit des optionnaires en athlétisme. Il y a donc de la matière sur le terrain et si elles le veulent, les femmes peuvent encadrer à tous les niveaux et arriver à des postes de responsabilités importantes dans le sport.

5- Quelle est selon vous la politique à adopter pour améliorer la représentativité des femmes dans le milieu du sport et en Athlétisme en particulier ?

Il faut tout d'abord que les femmes manifestent une volonté pour œuvrer dans le milieu l'Athlétisme (au niveau des écoles, des clubs, des ligues, des fédérations) et faire valoir leurs capacités à occuper les même fonctions et les même responsabilités que les hommes. Ce n'est pas une bonne chose à mon avis, de mettre les femmes partout par calcul ou par complaisance. Les structures d'encadrement sont nombreuses et ouvertes à tout le monde. Il faut que les femmes y fassent leur entrée et fassent preuve de disponibilité, de régularité, d'engagement. Et habituellement leur travail et leurs résultats, les amèneront naturellement à des postes de responsabilités importants.

Avant la politique de la Parité, l'Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme, avait demandé aux fédérations nationales de réserver aux femmes un quota important dans les instances. Mais cela suppose comme je l'ai dit plus haut qu'elles montrent de l'intérêt pour l'athlétisme à une réelle volonté d'apporter quelque chose à la discipline.

FEMMES ENCADREURS

Entretien avec Madame KONE, Fatou SISSOKO

Je suis Entraîneur National, Présidente Commission Technique Sportive et d'organisation de la Fédération sénégalaise D'Athlétisme. Je suis aussi C.T.S.O et responsable départementale technique de la Confédération africaine d'Athlétisme.

D'abord, j'ai occupé le poste d'enseignante d'Education Physique et Sportive puis Entraîneur de troisième degré et Conseillère Sportive (INSEP de Paris). Ensuite j'ai occupé le poste d'institutrice et conseillère technique régional dans plusieurs régions, entraîneur de niveau IV IAAF sprint haies, officielle technique continental de 2001 à 2005 et officielle technique depuis 2005...

Pour les problèmes liés au métier, je n'en rencontre pas parce que je me suis battue dure pour arriver à ce niveau.

J'étais athlète et je faisais :

- Les sprints : 100m, 200m, 400m
- Le saut en longueur

Oui, j'ai eu à rencontrer des problèmes au cours de ma carrière. Je devais être la première femme à aller aux jeux olympiques de Munich en 1972, mais par mesure de discrimination, j'ai été écarté de la sélection parce que n'ayant pas prévu de femmes.

La femme occupe une place dans le milieu de l'encadrement administratif et technique en athlétisme, mais elle est sous représentée.

Pour mon cas, je pense qu'aujourd'hui, j'occupe la place qui me revient sur le plan international car je suis responsable technique à la C.A.A, membre du comité technique de l'IAAF, mais paradoxalement sur le plan National, je n'ai pas la place qui me revient, malgré mon expertise et les résultats effectués sur le terrain avec des athlètes comme Amy Mbacké THIAM, Aïda DIOP, Fatou Binetou FALL, Ndéye Fatou SOUMAH et j'en passe

Pour améliorer la représentativité de la femme dans le milieu sportif en général et en Athlétisme en particulier, il faut adopter certaines décisions.

- Je pense qu'il faut motiver d'avantage les femmes en faisant leur promotion
- Il faut arrêter la discrimination entre les sexes
- Il faut promouvoir les femmes méritantes

- Il faut faire des formations pour les femmes
- Les femmes optionnaires d'Athlétisme sortantes de l'INSEPS, devrait s'impliquer d'avantages dans le milieu.
- Il faut responsabiliser les femmes pour accéder aux postes de décision afin d'attirer les autres.

Parmi les femmes encadreurs dans le milieu de l'Athlétisme je peux citer entre autre :

- Administrative : Madame khady FALL DIOP
- Technique : moi-même, Marie Louise THIAKHANE, Constance SENGHOR

Entretien avec Marie Louise Thiakane

Je suis entraîneur national de la petite catégorie (cadets/ cadettes, minimes et benjamins) au niveau de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme. Je suis aussi membre des dix encadreur choisis par la CONFEJES pour la détection des jeunes talents.

J'ai compété pendant cinq ans sous les couleurs de la J.A, puis à l'A.S Police. J'étais un athlète de sprint court (100 et 200m). Ensuite, en 1998, j'ai fait un stage à Saldia sous la demande mon entraîneur Mme KONE, qui m'avait déjà préparé en conséquence. Après mon stage, j'ai commencé à servir à Saldia en tant qu'enseignante d'EPS avec les diplômes suivants : Initiatrice, 1^{er}, 2^e degrés et national et le niveau I/II de l'IAAF. Dans ma fonction d'entraîneur, je suis souvent confronté à un manque considérable de temps, d'infrastructures (terrain et accessoires), de matériels didactiques, au non respect des normes...

En ce qui concerne la place de la femme dans l'encadrement, il y a une nette amélioration. En effet depuis l'installation du comité féminin au sein de la Fédération et l'association des anciennes athlètes, l'intégration des femmes est devenue beaucoup plus facile. Des stages de formations sont aussi ouverts aux femmes sportives, leur permettant ainsi d'accéder à des postes de responsabilités dans le milieu de l'encadrement administratif et technique en Athlétisme. Cependant malgré tout ça, les femmes ne s'engagent pas dans ce domaine. Malgré tout ça, il faut noter que le métier d'entraîneur en Athlétisme nécessite une grande motivation et de l'engagement mais beaucoup de femmes ne le sont pas.

Pour améliorer la représentativité de la femme dans le milieu de l'Athlétisme au Sénégal, il faut créer des stages de formations après la carrière sportive, faire la promotion des femmes les plus engagées au niveau des postes de décisions.

Dans le milieu de l'Athlétisme, je peux citer entre autres femmes encadreur :

- Mme Kone Fatou Cissokho
- Binetou Sidibe
- Constance Senghor

Entretien avec Mme Constance SENGHOR

Je suis entraîneuse à l'Ecole Fédérale Alioune Diack et membre de la commission technique féminine.

Je suis ancienne athlète et record woman du Sénégal à la hauteur. Je faisais le saut en hauteur. Je fus championne d'Afrique au saut en hauteur en 1998.

Dans notre fonction actuelle, nous manquons de soutien et de matériels. Nous manquons aussi de formation ainsi que de recyclages.

Dans notre carrière d'athlète on manquait d'encadrement technique et de matériel approprié. L'Athlétisme était aussi considéré comme une affaire d'homme et on ne nous accordait pas assez d'importance.

Je pense que la femme devrait avoir plus de considération dans le milieu de l'athlétisme et pour cela je pense que quelques mesures devraient être prises en compte.

Par exemples on doit donner aux femmes des postes de responsabilités dans les différentes commissions de la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme car la femme est la mère de tout le monde. On doit aussi sensibiliser les femmes sur le métier d'entraîneur technique en Athlétisme.

De nos certaines femmes s'activent pleinement dans le milieu comme :

- Binetou Sidibé,
- Marie Louis Thiakane,
- Fatou cissokho,
- Awa Sidibé.

Entretien avec Mme Binetou SIDIBE

Je suis entraîneuse à l'Ecole Fédérale Alioune Diack et membre de la commission technique féminine.

Je suis ancienne athlète et championnes du Sénégal au 400m et 800m en 1988.

Dans notre fonction actuelle, nous manquons de soutien et de matériels. Nous manquons aussi de formation ainsi que de recyclages.

Dans notre carrière d'athlète on manquait d'encadrement technique et de matériel approprié. L'Athlétisme était aussi considéré comme une affaire d'homme et on ne nous accordait pas assez d'importance.

Je pense que la femme devrait avoir plus de considération dans le milieu de l'athlétisme et pour cela je pense que quelques mesures devraient être prises en compte.

Par exemples on doit donner aux femmes des postes de responsabilités dans les différentes commissions de la fédération Sénégalaise d'Athlétisme car la femme est la mère de tout le monde. On doit aussi sensibiliser les femmes sur le métier d'entraîneur technique en Athlétisme.

De nos certaines femmes se donnent à fond pour apporter leur savoir faire dans l'Athlétisme Sénégalais comme :

- constance Senghor,
- Marie Louis Thiakane,
- Fatou cissokho,
- Awa Sidibé

QUESTIONNAIRES

Questionnaire destinés aux femmes athlètes pratiquantes :

ce questionnaire rentre dans le cadre d'une recherche portant sur le thème : problématique de la place de la femme dans la pratique et dans l'encadrement en athlétisme au Sénégal.

Consigne : cochez devant la réponse choisie

Évoluez-vous dans un club ?

Oui : Non :

1- Dans quel club évoluez- vous ?

Réponse :.....

2- Dans quelle catégorie êtes- vous ?

Minimes :

Cadettes :

Juniors :

Séniors :

3- Quelles disciplines faites-vous ?

Course :

Vitesse	<input type="checkbox"/>
Demi-fond	<input type="checkbox"/>
Fond	<input type="checkbox"/>

Lancers :

Javelot : Poids : Disque : Marteau :

Sauts :

Saut en longueur	<input type="checkbox"/>
Triple saut	<input type="checkbox"/>

Saut en hauteur	
Saut à la perche	

4- Avez-vous déjà participé à des compétitions ?

Compétitions	oui	non
Régionale		
Nationale		
Internationale		

5- Quel est votre état matrimonial :

Consigne : cochez devant la réponse choisie

Mariée	
Célibataire	

6- Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontée dans votre carrière d'athlète :

Familial	
Social	
Matériel (matériel)	
financier	

7- Que pensez-vous de la faible représentativité des femmes dans la pratique et dans l'encadrement en athlétisme au Sénégal :

.....

.....

.....

.....

.....

8- Envisagez-vous d'encadrer en athlétisme après votre carrière d'athlète ?

Oui : Non :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4- Etiez-vous athlète : si oui, quelles disciplines faisiez-vous ?

.....
.....

5- Aviez-vous rencontrée des obstacles dans votre carrière d'athlète:

Oui : non

si oui lesquels :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

6- Pensez-vous que la femme occupe la place qui lui revient dans le milieu de l'encadrement administratif et technique en athlétisme ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

7- Quelle est selon vous la politique à adopter pour améliorer la représentativité de la femme dans le milieu de l'athlétisme sénégalais ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

8- Connaissez-vous d'autres encadreurs femmes dans le milieu de l'athlétisme ?

Oui : Non

Si oui citer en quelques uns :

.....
.....
.....
.....
.....

Guide d'entretien destiné aux personnes ressources

1- Quelles sont vos fonctions actuelles dans le milieu de l'athlétisme ?

.....
.....
.....
.....

2- Pouvez-vous nous parler de votre cursus dans le milieu de l'athlétisme avant d'occuper votre poste actuel ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3- Connaissez-vous des femmes, qui exercent dans l'encadrement (administratif, technique, officiel) dans l'athlétisme ?

Si oui citez en quelques uns :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4- Que pensez-vous de l'implication de la femme dans le milieu de l'athlétisme ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

